



COMMUNIQUÉ

RBC Banque Royale abaisse ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 20 août 2010 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle abaissait les taux sur certains de ses produits hypothécaires résidentiels les plus populaires. Ces modifications de taux entrent en vigueur le 21 août 2010.

Les changements vont comme suit :

Offres spéciales à taux fixe*

Hypothèque de quatre ans à échéance fixe	3,89 pour cent	(baisse de 0,10 pour cent)
Hypothèque de cinq ans à échéance fixe	3,99 pour cent	(baisse de 0,10 pour cent)

Taux plafonné

Taux plafonné	Taux préférentiel (aucun changement)
Taux maximum de l'hypothèque Taux plafonné®	4,75 pour cent (baisse de 0,125 pour cent)

- 30 -

Renseignements médias :

Raymond Chouinard, au 514 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux réduits spéciaux et non pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un taux bonifié, comparez le taux de l'offre spéciale et le taux affiché pour le terme choisi. Nos taux affichés sont accessibles sur notre site Web à l'adresse http://www.rbcroyalbank.com/products/Hypothèques/view_rates.html.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions, offres ou promotions de taux.